

Agence PixelsandBytes
3 rue Saint Antoine
69003 Lyon
Tél : +33 9.77.19.75.19
[https://PixelsandBytes .fr](https://PixelsandBytes.fr)
[info@PixelsandBytes .fr](mailto:info@PixelsandBytes.fr)
Article I. Définitions

Client : Désigne toute personne physique ou morale ayant, à

titre personnel ou professionnel, commandé la réalisation d'une

prestation auprès de Pixels and Bytes.

Prestataire : Désigne le prestataire, Pixels and Bytes

Devis : Désigne la proposition commerciale définissant les modalités et tarifs d'exécution de la prestation élaborée par Pixels and Bytes à l'intention du Client. La validation de celui-ci

atteste de l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et de Garantie.

Prestation : Désigne l'ensemble des actions des moyens mis en œuvre par Pixels and Bytes pour répondre à la demande client.

Fournisseur : désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle Pixels and Bytes souscrit tout contrat dont l'objet est en rapport avec ou découle des services.

Code : désigne tout contenu de type HTML, CSS, Javascript et PHP.

Ressource : désigne tout élément constitutif d'un site web (nom de domaine, base de données, page web, fichier, texte, image,

audio, vidéo, ...), d'un hébergement web (serveur, matériel, périphérique, logiciel, ...), et dont le sens est aussi général que la définition donnée par les dictionnaires français.

Nom de domaine : désigne un nom (marque, société, nom de famille, ...) associé à une extension (ex : .fr, .com, .net,

...) identifiant l'adresse du site web du client.

Site web : ensemble structuré de pages au format HTML, composé d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio ou vidéo dans des formats standardisés, conçus pour être consulté par un navigateur web.

Hébergement web : désigne un espace de stockage alloué par un fournisseur pour l'hébergement de tout site web du client.

E-mail : un courrier électronique (ou courriel) désigne le service de transmission de messages envoyés par voie électronique via

le réseau Internet dans la boîte aux lettres électronique d'un destinataire choisi par l'émetteur.

Espace disque : taille de stockage alloué au client pour y héberger son site web.

Trafic mensuel : nombre de giga-octets transférés par mois.

Bande passante : nombre de bits transférables par seconde.

Netiquette : désigne les principes universels d'usage de

l'Internet, les règles de conduite et de politesse à adopter sur les

médias de communication mis à disposition par Internet. Le document officiel définissant les règles de la netiquette est la RFC 1855.

Article II. Préambule

2.1. Pixels and Bytes fournit ses

prestations en matière de conseil aux entreprises en marketing digital pouvant inclure la conception, création, intégration de

sites internet et conseils en référencement sur la base des présentes Conditions Générales de Vente et de Garantie.

Article III. Objet

3.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV)

ont pour objet de définir les modalités, ainsi que les conditions de vente et de prestation de services selon lesquelles Pixels and Bytes fournit les services à son client.

3.2. Toutes les offres de prestations de services concernant Les formules audit, visibilité, e-commerce, création de site Wordpress ainsi que Les prestations à la carte proposées par Pixels and Bytes sont soumises aux présentes Conditions

Générales de Vente et aux lois en vigueur.

3.3. Les présentes Conditions Générales de Vente doivent être lues et conservées par le client.

3.4. Les présentes Conditions Générales de Vente sont consultables à tout moment sur le site internet www.PixelsandBytes.fr, sur les devis et factures émises par Pixels and Bytes ou sur simple demande par courrier électronique adressée à PixelsandBytes à l'adresse suivante : info@PixelsandBytes.fr.

Article IV. Acceptation des Conditions Générales de Vente

4.1. Le client reconnaît avoir pris connaissance de ces présentes Conditions Générales de Vente, et les accepter sans réserve, à la passation de toute commande.

4.2. Pixels and Bytes est susceptible de modifier à tout moment

les Conditions Générales de Vente. Toute modification sera mise à jour sur le site www.PixelsandBytes.fr et notifiée au client par e-mail avant le démarrage de toute demande de prestation. Le client pourra notifier son refus d'acceptation de ces modifications dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de notification. En conséquence, le contrat entre les deux parties

sera annulé, et aucune réclamation du client ne sera acceptée.

4.3. Le prestataire ne pourra accepter les présentes

Conditions Générales de Vente :

- si le client n'a pas l'âge légal requis pour conclure un contrat avec Pixels and Bytes
- si le client n'est pas le client final ou destinataire direct de l'offre de Pixels and Bytes
- si la législation française l'interdit au client.

Article V. Engagement du Prestataire

5.1. Pixels and Bytes s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens et de temps, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Article VI. Responsabilité

6.1. La responsabilité du prestataire envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

6.2. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, le prestataire ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit,
- l'achat d'un hébergement réalisé par le client pour accueillir l'outil de gestion de contenus réalisé par le prestataire sans concertation préalable avec celui-ci,
- les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non-respect total ou partiel d'une

obligation du client, d'une défaillance et / ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès,

- le non-acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion,
- la contamination par virus des données et/ou logiciels

du client, dont la protection incombe à ce dernier,

- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client

et / ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client,

- les dommages que pourraient subir les équipements

connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client,

- les détournements éventuels de mots de passe, codes

confidentiels, et plus généralement de toute information à

caractère sensible pour le client,

- les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par le prestataire, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

6.3. Le prestataire ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement. Cependant l'agence s'engage à tout mettre en œuvre pour

sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières durant la période de maintenance spécifiée sur le devis. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

6.4. Pixels and Bytes ne pourra être tenu responsable du contenu et de toute autre forme d'information provenant du client sur le site web du client. Pixels and Bytes n'exerce aucun contrôle sur la qualité, l'exactitude du contenu des publications du client. Toute information présente sur le site web du client relève de sa seule responsabilité.

6.5. Afin de permettre une utilisation optimale de ses services, le client peut accepter des mises à jour proposées par le prestataire sous forme de maintenance, correction de bugs, de fonctions améliorées, de nouveaux modules applicatifs, de versions entièrement nouvelles. Ces mises à jour peuvent entraîner une interruption technique des services du prestataire qui ne saurait engager sa responsabilité.

6.6. Une nouvelle installation ou une installation modifiée du site web du client peut engendrer un risque de perte de données. Le client doit veiller à la sauvegarde, à la protection et à la sécurité de ces dernières par tous les moyens possibles.

6.7. Le prestataire ne saurait être tenue responsable, ou être considéré comme ayant failli aux présentes Conditions Générales de Vente, en cas de dysfonctionnement des technologies ou infrastructures mises à sa disposition par des tiers et nécessaires au bon fonctionnement de ses services. Le client déclare savoir que les fournisseurs des matériaux, logiciels et infrastructures de télécommunications utilisés dans ces domaines, n'offrent en aucun cas une garantie absolue de bon fonctionnement de son site web.

6.8. Pixels and Bytes se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au(x) site(s) web du client pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités.

Cependant, le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. PixelsandBytes n'est pas responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

Article VII. Conception du site web

7.1. Pixels and Bytes se réserve le droit de refuser de créer un site web non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site web. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette.

7.2. Pixels and Bytes fournit ses prestations uniquement sur la base des Conditions Générales de Vente.

7.3. Le client fournit toutes les ressources nécessaires à la création du site web. Ces ressources comprennent le texte, les images, les sons, les vidéos ou toute autre illustration.

7.4. Le client assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à Pixels and Bytes

7.5. Pixels and Bytes se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les ressources fournies par le client.

7.6. Une fois la ou les facture(s) émise(s) et le devis signé par le client et reçu par l'agence, le client recevra un cahier des charges qu'il devra lire avec attention et précision. Ce cahier des charges définit les spécifications de base d'un service à réaliser. A réception du cahier des charges signé par le client, Pixels and Bytes datera et signera à son tour le cahier des charges. A compter de la date de signature du prestataire, celui-ci s'engage à réaliser avec exactitude tous les éléments inscrits.

7.7. Les travaux débutent après réception et validation du règlement du client, pour la prestation prévue. Lorsqu'il s'agit d'un site

web la première mise en ligne consiste à contrôler :

- la reconnaissance du nom de domaine ;
- l'association entre le nom de domaine et le site web hébergé ;
- le bon fonctionnement du serveur d'hébergement.

7.8. Pixels and Bytes se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Article VIII. Le nom de domaine

8.1. Le client est seul responsable du nom de domaine choisi.

8.2. Le nom de domaine est réservé pour un an par le Client. Il appartient au client de renouveler, le nom de domaine pour une durée d'un an, avant chaque date d'anniversaire. A partir de la date d'expiration, le client reconnaît que le nom de domaine devient disponible, et qu'un tiers peut à tout moment le réserver.

8.3. Pixels and Bytes n'achète pas le nom de domaine pour le client. Celui-ci est donc tenu de lui fournir toutes les informations nécessaires pour la mise en place du site.

8.4. Pixels and Bytes se doit d'apporter son conseil concernant le choix d'un fournisseur de nom de domaine.

Article IX. Hébergement web

9.1. Pour héberger le site web du client, celui-ci doit faire

appel à une entreprise spécialisée dans l'hébergement de sites web.

9.2. L'hébergement web se caractérise par les ressources techniques et les moyens mis à la disposition du client, lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites web. Il s'agit

d'une location annuelle d'un espace disque sur un serveur.

En conséquence, le client devra renouveler son hébergement web avant chaque date d'anniversaire.

9.3. Pixels and Bytes n'achète pas l'hébergement pour le client. Celui-ci est tenu de lui fournir toutes les informations nécessaires pour la mise en ligne du site.

9.4. Pixels and Bytes se doit d'apporter son conseil pour le choix d'un hébergeur et sur l'infrastructure la mieux adaptée au site du client.

9.5. Pixels and Bytes ne peut pas être poursuivi pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site web du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de l'hébergeur web.

9.6. Pixels and Bytes se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Ces modifications devront toutefois permettre d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la signature du contrat.

9.7. Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, Pixels and Bytes ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissements externes.

Article X. Le Référencement

10.1. Le référencement consiste à mettre en place dans le code source des pages un certain nombre de mots clés permettant aux moteurs de recherche d'indexer le site. Une étude préalable entre le prestataire et le Client permettra de définir les mots-clés souhaités par le Client.

10.2. Pixels and Bytes a une obligation de moyens et non de résultats concernant le site

du Client. Pixels and Bytes ne saurait garantir le positionnement du site dans les pages de résultats des moteurs de recherche (Google, Bing, ...).

10.3. L'agence mettra tout en œuvre pour optimiser le référencement pour son client.

Article XI. Les thèmes et plugins Wordpress

11.1. Le Client fournit tous thèmes et plugins payants nécessaires au développement du site.

11.2. Pixels and Bytes se doit de conseiller le Client sur le choix des thèmes/plugins à installer pour que le site corresponde au besoin du Client.

11.3. Pixels and Bytes ne peut être tenue pour responsable des incompatibilités, bugs ou dysfonctionnements liés aux thèmes/plugins fournis par le client ou nécessaires à la réalisation du site.

11.4. Toutes modifications apportées à un thème ou un plugin seront spécifiées dans le code source.

11.5. Pixels and Bytes agit en tant qu'intermédiaire avec le support du thème/plugin pour régler toutes incompatibilités, bugs ou dysfonctionnements.

11.6. Pixels and Bytes ne peut être tenue responsable du non-suivi d'un thème/plugin, ni du temps de réponse du support après qu'un ticket ait été ouvert.

11.7. Pixels and Bytes se doit d'informer le client quand un ticket est envoyé au support.

Article XII. La maintenance technique

12.1. Pixels and Bytes propose une assistance technique par e-mail uniquement. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00, sauf en période de congé de Pixels and Bytes. La période de disponibilité est précisée sur la page web du formulaire de contact en ligne : www.PixelsandBytes.fr/contact/

12.2. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau, ni du délai de la réponse.

12.3. Un effort particulier est apporté pour livrer un site exempt de bugs ou autres anomalies. Le prestataire s'engage à fournir une maintenance technique visant à corriger d'éventuels défauts rencontrés pendant une durée spécifiée sur le devis.

12.4. Pixels and Bytes tentera de répondre à toute autre question sans garantie de résultat.

12.5. Les réponses du prestataire ne sont que des avis qui n'engagent que PixelsandBytes. Le client reconnaît que la mise en pratique ou l'exécution de ces avis par le client lui-même peuvent avoir des conséquences non désirées. Le client reconnaît également que Pixels and Bytes n'est pas responsable des actions entreprises par le client, directement ou indirectement, quel que soit la nature, les méthodes employées ou la technologie utilisée.

12.6. La maintenance s'applique uniquement :

- au site d'origine livré par le prestataire. Toute modification apportée par un tiers à l'un des fichiers entraînant des dysfonctionnements du site ne peut pas entraîner une opération de maintenance.

- aux mises à jour et modifications effectuées par le prestataire.

12.7. Est qualifié de bug tout dysfonctionnement survenant au sein d'une page et entraînant le non-affichage ou l'affichage incomplet de la page, tout dysfonctionnement des pages en interaction avec la base de données, toute définition incorrecte des objets de la base.

12.8. N'est pas qualifié de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.

12.9. Pixels and Bytes ne propose pas de service d'hébergement cependant, dans le cadre de la maintenance technique, le prestataire s'engage à proposer ses

services comme intermédiaire technique entre l'hébergeur et le client. Les services d'intermédiaire technique incluent :

- la création d'emails pour le client dans la limite établie entre l'hébergeur et le client

- l'installation du site sur le serveur d'hébergement.

- les configurations nécessaires au bon fonctionnement et à l'optimisation du site dans la limite des services établies entre l'hébergeur et le client.

12.10. Dans cette optique, le client s'engage à fournir les éléments nécessaires à la mise en relation avec l'hébergeur et à ses services techniques (coordonnées des serveurs, bases de données, ...).

Article XIII. Mises à jour

13.1. Le prestataire s'engage à mettre à jour le site – plugins, thème pendant la durée du contrat de maintenance.

13.2. Tout ajout de pages supplémentaires, de fonctions ou de modification de la charte graphique sont exclues des mises à jour et feront l'objet d'un devis supplémentaire.

Article XIV. Obligations et engagements du Client

14.1. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette".

14.2. Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales

obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

14.3. Le Client autorise l'agence PixelsandBytes à utiliser son nom et son logo ainsi que celui des produits référencés pour la promotion du site.

14.4. Le client s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires à la création du site web ou de toute autre prestation.

14.5. Le client assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationales et internationale des images, textes, sons, vidéos et documents de toute nature, lui permettant de conclure le présent accord, et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

14.6. Le client s'engage à ne pas modifier le code source développé par PixelsandBytes, ou à ne pas le faire modifier par un tiers, sauf après acquisition des droits d'auteur du code source par le client.

14.7. Le client déclare et garantit l'exactitude et la mise à jour des données communiquées à Pixels and Bytes lors de la validation de la commande, et des informations à publier sur le site web du client.

14.8. Le client accepte d'être l'unique responsable de tout contenu qu'il crée, transmet ou affiche. Il assume la responsabilité de ses actes, y compris toute perte ou tout préjudice subi par Pixels and Bytes à cet égard. Il reconnaît expressément que le prestataire ne saurait être responsable envers le client ou des tiers de ce fait.

14.9. Le client dégage Pixels and Bytes de tout litige avec un tiers, pour toute réclamation et

tout dommage (présent ou futur) de tout type ou nature, connu ou non, résultant de manière directe ou indirecte.

14.10. Le client garantit Pixels and Bytes contre toute

plainte ou action engagées par des tiers invoquant sa responsabilité, quel que soit leur fondement juridique, en cas de violation des présentes Conditions Générales de Vente de sa part. Par conséquent, le client devra rembourser intégralement PixelsandBytes pour tous les frais engagés pour sa défense, et les indemnités dont Pixels and Bytes pourrait être condamnée à devoir verser.

Article XV. Droit de rétractation

15.1. Le prestataire est soumis aux conditions légales de garanties prévues aux articles 1641 et 1648 du Code civil. Selon l'article 1641 du Code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné que moindre prix, s'il les avait connus. ». Selon l'article 1648 du Code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

15.2. Dans le cas où le client souhaite bénéficier de la prestation de création de site internet le client dispose d'un délai de cinq (5) jours francs, à compter de la date d'émission de la facture, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

15.3. Durant ce délai de cinq (5) jours, sauf renonciation expresse par le client de son droit à rétractation, aucune prestation ne fera l'objet d'un début d'exécution.

15.4. Au-delà de ces cinq (5) jours, le client conserve son droit de rétractation mais devra verser un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision

de se rétracter, proportionné au prix total de la prestation convenue dans le contrat.

15.5. Dans tous les cas, si le délai de cinq (5) jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

15.6. En cas d'exercice du droit de rétractation avant les cinq (5) jours, Pixels and Bytes rembourse le client de la totalité des sommes versées (à savoir l'acompte préalablement versé), dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

Article XVI. Commande

16.1. Avant acceptation de toute commande, PixelsandBytes envoie par e-mail au client un devis et les présentes Conditions Générales de Vente.

16.2. La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis daté et signé par le client, et de l'acceptation des Conditions Générales de Vente.

16.3. La commande devient effective dès lors que PixelsandBytes reçoit le devis daté et signé par le client, et accompagné du montant prévu indiqué sur le devis.

16.4. Le délai de validité de la commande, ainsi que le montant demandé sont stipulés dans le devis.

16.5. Sans nouvelle de la part du client, à la date d'expiration de la commande, cette dernière est implicitement annulée.16.6. PixelsandBytes se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur.

16.7. Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'une nouvelle commande, donc d'un nouveau devis.

Article XVII. Tarif et facturation

17.1. La facturation des prestations de PixelsandBytes est basée sur les tarifs en vigueur, ou selon l'offre faite par Pixelsand Bytes.

17.2. Les tarifs minimums en vigueur des prestations de PixelsandBytes sont disponibles en ligne sur le site www.Pixelsand Bytes.com, ou auprès de la page de contact PixelsandBytes sous le format PDF pouvant être envoyé par e-mail au client.

17.3. Les prix des prestations exécutées sont mentionnés sur le devis et/ou le bon de commande accepté et signé par le client durant la durée de validité de celui-ci (validité de 30 jours à compter de sa date d'émission). Si aucun devis ni bon de commande n'a été établi, ou si le devis établi était un estimatif mention portée sur le devis), les prix des prestations exécutées sont convenus avec le client et mentionnés sur la facture correspondant à la prestation effectuée. Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes.

17.4. PixelsandBytes se réserve le droit de réviser ses

tarifs à tout moment. Toute modification sera mise à jour sur le site web [www.PixelsandBytes .fr](http://www.PixelsandBytes.fr)

Article XVIII. Règlement

18.1. Toute facture dont le montant total à régler est inférieur ou égal à 500 (cent) euro doit être réglée en une seule fois avant le début des travaux.

18.2. Toute facture dont le montant total à régler est supérieur à 600 (cent) euro peut bénéficier d'un paiement avec acompte.

18.3. Si un acompte est demandé, celui-ci se présente sous la forme suivante : 50% (quarante pour cent) de la totalité de la somme due à réception du devis signé. Cet acompte est non remboursable et est exigé pour débiter les travaux.

18.4. Lors de l'envoi par e-mail au client d'une URL de prévisualisation des travaux, celui-ci doit s'acquitter d'un deuxième versement de 20% (vingt pour cent).

18.5. La livraison finale ne se fera qu'à réception des derniers 20% (vingt pour cent) restants.

18.6. Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire, en euro. Si règlement par chèque, le client indiquera le numéro de la facture et le nom de domaine au dos du chèque.

18.7. Le compte du client sera débité dès réception de son paiement.

18.8. Pour un autre mode de règlement, le client devra consulter PixelsandBytes.

18.9. En cas d'annulation des services du prestataire par le client pendant la réalisation des travaux, Pixels and Bytes se réserve le droit d'exiger la totalité de la somme dû par le client.

Article XIX. Retard de paiement

19.1. Si, le premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues de cette même facture, il devra verser à Pixels and Bytes une pénalité de retard journalière par application du taux de refinancement de la BCE (banque centrale européenne) majoré de 10 points. Ce taux s'applique sur le montant TTC de la facture impayée

19.2. Le taux de la pénalité de retard est calculé sur la base du taux de refinancement de la BCE en vigueur au moment de la date d'émission de la facture.

19.3. Une indemnité forfaitaire de 40 € est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement dans les transactions commerciales. Celle-ci est instaurée par application de la loi du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit.

19.4. Le taux de la pénalité de retard est mentionné sur la facture. Cette pénalité journalière est calculée sur le montant net à payer du total dû, et court à compter du premier jour suivant la date d'échéance de paiement mentionnée sur la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

19.5. En cas de retard ou d'incident de paiement, le prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité du montant dû et des majorations appliquées.

19.6. Au-delà de 30 (trente) jours de retard de paiement, le contrat est résilié. En conséquence, PixelsandBytes se réserve le droit d'ignorer toute demande ou commande ultérieure du client, et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client pour non-paiement. Au montant dû, seront ajoutés les frais de procédures.

19.7. PixelsandBytes se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement, ou le droit d'annuler tout contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte.

Article XX. Délais de livraison

20.1. Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges.

20.2. Toute livraison finale est conditionnée au préalable par le règlement de la totalité de la somme due.

Article XXI. Résiliation

21.1. Pixels and Bytes se réserve le droit de résilier le contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, en cas de

violation d'une des clauses des Conditions Générales de Vente.

21.2. Le client dispose de la faculté de procéder à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception, à la résiliation de tout ou partie du contrat, sous réserve d'un délai de 30 (trente) jours avant la date de livraison. A défaut, le client sera redevable de plein droit du montant de la prestation engagée.

Article XXII. Usages interdits

22.1. Mettre en ligne toute ressource et tout message à caractère pornographique, obscène, discriminatoire, diffamatoire, injurieux, et encourageant la haine, la violence où toute conduite criminelle : atteintes à la dignité humaine, origine, ethnique, sexe, état de santé, handicap, mœurs, opinions politiques, religion.

22.2. Faire la promotion de substances, de services, de produits ou de contenus dont l'exploitation et/ou la promotion est interdite.

22.3. Utiliser ou permettre à des tiers d'utiliser frauduleusement tout code source développé par PixelsandBytes.

22.4. Se rendre coupable de tout agissement commercial illicite ou frauduleux, ignorer les lois et règlements applicables en France.

22.5. Porter atteinte aux droits de tiers de quelque manière que ce soit.

22.6. Copier, reproduire, dupliquer, vendre, louer, prêter, céder, déléguer, ou transmettre tout code source développé par PixelsandBytes à un tiers.

22.7. Publier du contenu faux, erroné et trompeur.

22.8. Perturber ou tenter de perturber le bon fonctionnement des services ou des activités proposés par PixelsandBytes.

22.9. Accéder ou tenter d'accéder à tout ou partie des services par tout moyen autre qu'à travers l'interface fournie par Pixels and Bytes.

Article XXIII. Propriété intellectuelle

23.1. Le client reconnaît que PixelsandBytes détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et des services, ayant fait ou non l'objet d'un dépôt, excepté les ressources fournies par le client et les ressources sous licence publique générale GNU.

23.2. Le code source développé par PixelsandBytes est la propriété exclusive de PixelsandBytes. Si le client souhaite acquérir le code source de son site web, pour modification uniquement, il devra s'acquitter du montant des droits d'auteur, qui sera communiqué dans le contrat, et qui pourront faire l'objet d'une valorisation.

23.3. Toute forme de reproduction et de distribution du code source de PixelsandBytes sont interdites, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite de Pixels and Bytes, détenteur de ces droits de propriété.

23.4. Dans le cadre de l'utilisation des services de PixelsandBytes, le client n'utilisera aucune marque, logo où texte protégé dont il n'est pas l'auteur, sauf accord écrit de son propriétaire.

Article XXIV. Référence au client

24.1. Le client autorise expressément PixelsandBytes à mentionner son nom (ou sa dénomination sociale), son logo et son URL dans ses documents commerciaux, ou sur son site web www.PixelsandBytes.fr, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale.

24.2. Le prestataire est autorisé à utiliser toute création réalisée par lui-même, à des fins de démonstration.

24.3. Le client s'engage à faire figurer sur toutes les pages web de son site web, créé Pixels and Bytes, la mention : « Site développé

par PixelsandBytes » avec un lien pointant vers le site web du prestataire.

Article XXV. 20. Cas de force majeure

25.1. En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives du prestataire Pixels and Bytes et du client seront dans un premier temps suspendu.

25.2. Au cas où la suspension excède un délai de 60 (soixante) jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Le prestataire Pixelsand Bytes et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

25.3. Le prestataire Pixels and Bytes ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure reconnue par la jurisprudence : défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend le prestataire Pixels and Bytes et de ses fournisseurs.

Article XXVI. Loi applicable et litige

26.1. Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de différent sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux de Lyon (69).

Article XXVII. Confidentialité

27.1. Chacune des parties s'engage à ne pas transmettre d'informations confidentielles concernant l'autre partie à tout tiers sans son accord préalable écrit.

27.2. Sont considérées comme informations confidentielles,

tout document, système, logiciel, et savoir-faire dont chacune des parties pourrait avoir eu connaissance de l'autre, à l'occasion de l'exécution d'un contrat.

27.3. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public.

27.4. Le prestataire Pixels and Bytes ne vend, ni ne loue les informations personnelles du client à des tiers. Elles sont destinées exclusivement à un usage interne.

27.5. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de toutes données personnelles (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Ce droit pourra être exercé :

- depuis le formulaire de contact en ligne sur le site web www.PixelsandBytes.fr/contact
- en envoyant un e-mail à : info@PixelsandBytes.fr
- en envoyant un courrier à l'adresse : Pixels and Bytes 3 rue Saint Antoine 69003 Lyon

Article XXVIII. Conditions de Garantie

28.1. Les sites web ou services réalisés par PixelsandBytes sont garantis contre toute anomalie (bug) de développement des pages web, pour la durée et aux conditions mentionnées ci-dessous :

- la garantie porte sur la création de code en différents langages de programmation (HTML, CSS, Javascript et PHP)
- La durée de la garantie est définie sur le devis
- une extension de garantie peut être souscrite par le client

- la garantie prend effet à partir de la date de paiement du solde de tout compte

- la garantie s'applique uniquement aux sites web d'origine livrés par PixelsandBytes. Seuls les pages web et le code source entièrement développés par PixelsandBytes sont qualifiés d'origine. Toutes modifications apportées par un tiers à l'un des fichiers entraînent l'annulation immédiate et totale de cette garantie

- la garantie s'applique également sur les mises à jour effectuées par Pixels and Bytes

- la garantie couvre la recherche d'anomalie (bug), la réparation du bug et l'intégration des modifications au reste du site web.

28.2. Est qualifié d'anomalie ou de bug tout problème survenant au sein d'une page web et entraînant le non-affichage ou l'affichage incomplet de la page web, et tout dysfonctionnement des pages web en interaction avec la base de données.

28.3. N'est pas qualifié d'anomalie ou de bug tout problème dû au dysfonctionnement du serveur, du nom de domaine, de la base de données, aux problèmes de connexion, au dysfonctionnement de la ligne téléphonique ou à la surcharge du réseau.

28.4. La garantie ne couvre pas les anomalies dues à une installation ou une intégration du site web effectuée par des tiers.

28.5. La garantie ne couvre pas les anomalies dues à un déplacement des pages web à l'intérieur du site web effectué par des tiers.

28.6. Pour bénéficier des réparations sous garantie, le client doit annoncer le problème par écrit ou par e-mail à Pixels and Bytes.

28.7. Le code créé par PixelsandBytes est entièrement garanti. Toutefois, tout problème indépendant de Pixels and Bytes, tel que, notamment, la défaillance d'un hébergeur web où l'intervention d'un tiers, n'entrent pas dans les Conditions de Garantie de PixelsandBytes.